

le Lien Social

Votre magazine  www.crpcen.fr 

ACTUALITÉ



La CRPCEN fixe ses ORIENTATIONS STRATÉGIQUES à 10 ans

ACTUALITÉ

**114^E CONGRÈS
DES NOTAIRES DE
FRANCE : 5**
les notaires
sur la croisette

PRÉVENTION

**OUVERTURE DE MONT-
BLANC OXYGÈNE : 8**
la première structure
de vacances-répît

INFOS PRATIQUES

**PAIEMENT
DES PENSIONS : 12**
le calendrier 2018



CRPCEN
Caisse de Retraite et de Prévoyance
des Clercs et Employés de Notaires

Sommaire

3 - 6

ACTUALITÉ

- Le mot de Yannick MOREAU, présidente du conseil d'administration de la CRPCEN
- Le mot d'Hubert FABRE, vice-président du conseil d'administration de la CRPCEN
- Le mot de Lise VERDIER, vice-présidente du conseil d'administration de la CRPCEN
- 114^e congrès des notaires de France : les notaires sur la croisette
- Hausse de la CSG au 1^{er} janvier 2018
- Dépenses de santé : ce qu'il faut savoir
- Séjour thématique « prévention santé » de la CRPCEN : « Vieillir, c'est vivre »
- La CRPCEN fixe ses orientations stratégiques à 10 ans

7 - 10

PRÉVENTION

- Votre guide d'action sociale du notariat 2018 en un seul coup d'oeil
- Ouverture de Mont-Blanc Oxygène : la première structure de vacances-répît
- Garder la santé tout l'hiver : un jeu d'enfant !

11

INFOS PRATIQUES

- 5 minutes pour convaincre : le compte personnel retraite
- Remboursement des frais de transport dans le cadre d'une cure thermique
- Calendrier de paiement des pensions 2018

14

VOYAGE

- Découverte de l'île continent : l'Australie, le paradis lointain

Éditorial



2017 fut une année charnière et ce, à plusieurs titres. En effet, nous sommes au mitan de notre convention d'objectifs et de gestion 2016-2019 et cette période nous appelle à préparer l'avenir. Beaucoup de chantiers de grande envergure sont encore en cours mais il est d'ores et déjà primordial de regarder loin devant et d'imaginer la Caisse de demain.

L'avenir se construit sur des bases de gestion solide, ce qui est aujourd'hui notre force grâce notamment à la démarche qualité dans laquelle nous nous sommes engagés mais aussi grâce à la certification sans faille de nos comptes qui nous confère une image fiable et responsable auprès de nos tutelles.

L'avenir se construit également avec une vision à long terme permettant à la CRPCEN de s'inscrire dans une dynamique créatrice et anticipatrice. Les orientations stratégiques que nous avons définies avec les administrateurs (*voir page 5 du Lien Social, ndlr*) servent à cadrer nos ambitions, à rendre réalistes nos projets, et à amener la CRPCEN à se projeter dans les 10 prochaines années pour assurer sa légitimité et son identité.

La CRPCEN évolue, nos métiers changent et ce, en résonnance avec les mutations environnementales (monde du notariat et de la protection sociale) et les exigences citoyennes de nos affiliés. Une des réponses proposées par l'État est justement de proposer des services toujours plus fédérateurs, plus simples, accessibles à tous, en réduisant les dédales administratifs et les méandres obscurs de l'accès à l'information. Les structures innovantes visant l'universalité dans le droit à l'information se mettent progressivement en place, le GIP union retraite aujourd'hui, le RGCU* demain, socle technique d'une prochaine réforme des retraites... Tous ces grands chantiers se font avec le concours de la CRPCEN qui a la chance de participer de manière active, à ses grands travaux et surtout bénéficie d'une place reconvenue auprès des autres grands régimes.

L'avenir de la retraite en France ne se fera donc pas sans compter sur notre « petite » Caisse qui saura encore une fois, défendre ses intérêts tout en intégrant les dispositions d'une réforme incontournable mais dont elle se servira pour continuer à écrire les prochaines pages de son histoire.

Olivier MANIETTE,
directeur de la CRPCEN



La CRPCEN fixe ses orientations stratégiques à 10 ans Yannick MOREAU »



En début d'année, il est de tradition de présenter à nos proches les vœux que nous formons pour eux. C'est à la CRPCEN que je souhaite ici adresser mes pensées les plus chaleureuses. La CRPCEN est un organisme attachant par son ambition de solidarité, sa capacité à évoluer et la forte implication de son personnel.

La CRPCEN vit au rythme de ses affiliés, de leurs attentes et leurs besoins ; elle doit également cadencer ses pas en contrepoint des réformes gouvernementales. Jusqu'à présent, elle a su faire part d'une bonne capacité à s'adapter aux dynamiques de notre époque. Les réformes à venir concernant le système de retraite français, et donc les régimes spéciaux, vont lui permettre de montrer à nouveau sa capacité à faire des propositions pour orienter son destin.

Un travail important a été mené en 2017 afin de déterminer des orientations stratégiques qui vont fixer le cap pour les 10 années à venir et déterminer des trajectoires pour atteindre ces objectifs. Ce travail doit permettre à la CRPCEN d'être un acteur dans la réforme, de maintenir un service public à dimension humaine et surtout de qualité, de contenir ses coûts de gestion et d'avoir un financement autant que possible équilibré.

Dans tous les cas, la CRPCEN devra être capable de proposer un projet économiquement, techniquement et structurellement viable sans financement supplémentaire tout en intégrant les dispositions d'une grande réforme nationale.

L'année 2017 a également été ponctuée par l'ouverture de la structure de vacance-répît Mont-Blanc Oxygène, créée par la CRPCEN avec le soutien financier du Conseil supérieur du notariat (CSN) et de la Caisse de prévoyance et de retraite des notaires (CPRN).

Sans revenir en détail sur l'histoire de ce projet, il faut saluer l'aboutissement du travail intensif et de la bonne coordination de tous les professionnels, qui ont permis l'émergence de cette belle structure.

Le résultat est là et tous les partenaires qui ont investi ce projet peuvent aujourd'hui en être fiers.

Maintenant, il faut que cet établissement se fasse largement connaître pour remplir pleinement sa mission d'accompagnement des personnes fragilisées par la maladie et de repos pour ceux qui sont auprès d'elles dans leur vie quotidienne.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très heureuse année 2018.

Yannick MOREAU,
présidente du conseil d'administration de la CRPCEN,
présidente de section honoraire au Conseil d'État

Meilleurs Vœux

2018

2018 : année de la réforme des retraites



Nous savons que l'année 2018 sera consacrée à la réforme des régimes spéciaux dont notre Caisse fait partie. Sans préjuger des changements annoncés, il n'est pas inutile de rappeler les fondamentaux qui guident notre action au sein du conseil d'administration :

- à travers la création de la CRPCEN, le notariat a très tôt mis en place une protection sociale de ses salariés qu'il entend conserver ;
- les cotisations, plus élevées que celles du régime général, permettent d'assurer un niveau de protection attractif à la fois pour la maladie, la prévoyance et la retraite ;
- nous avons un système original, où les offices reversent un pourcentage du chiffre d'affaires pour financer les retraites des salariés du notariat ;
- notre régime de retraite est équilibré, ce qui signifie que les cotisations couvrent le montant des prestations versées à nos affiliés ;
- nous avons des réserves qui permettent de couvrir les périodes où l'activité notariale ralentit ;
- la CRPCEN est une caisse « à taille humaine » qui fournit un service de qualité aux affiliés.

Alors que faut-il attendre de la réforme à venir ? Nous sommes favorables à l'idée d'améliorer la lisibilité du système de retraites. L'objectif affiché est qu'un euro cotisé donne les mêmes droits, aux mêmes conditions, quel que soit le régime de retraite. Ceci constituera un avantage indéniable pour ceux, de plus en plus nombreux, qui cotisent à plusieurs caisses pendant leur carrière.

Mais si l'objectif est clair, sa mise en œuvre s'annonce complexe. Clairement, il ne serait pas juste que les salariés du notariat perdent le bénéfice des avantages d'un régime qui s'autofinance. Aussi, nous nous attacherons à le défendre, tout en faisant preuve d'ouverture et d'initiative pour trouver des solutions. C'est notre programme pour 2018.

Quant à chacun de vous, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, une belle année 2018 pleine de projets et de réussites, une bonne santé, de la prospérité et de la paix.

Hubert FABRE,

**Vice-président du conseil d'administration de la CRPCEN
représentant les notaires**

2018, une année charnière !



Cette nouvelle année sera marquée par la mise en œuvre de la promesse électorale de notre Président de la République qui s'est engagé en faveur d'un système universel de retraite « *plus juste et plus lisible* ». Par ailleurs, nous n'avons pas oublié qu'il a annoncé, pendant sa campagne, vouloir conduire cette réforme sans toucher à l'âge de départ ou/et au niveau des pensions... Soyez assurés, mes chers collègues, qu'en notre qualité d'administrateurs de la CRPCEN, nous saurons rester réactifs, nous saurons être force de proposition, nous nous battons pour que vous ne perdiez pas vos acquis, nous resterons tous bien déterminés à défendre « *bec et ongles* » notre Caisse ! 2016 aura été l'année de la nouvelle convention d'objectifs et de gestion (COG) qui trace les orientations à prendre jusqu'en 2019 entre la CRPCEN et l'État. Cette COG, qui formalise une politique d'accompagnement mieux adaptée aux attentes des assurés, n'a toutefois pas reçu un avis unanime du conseil d'administration au vu des « *coups de rabots* » imposés par l'État sur les budgets...

C'est également en 2018 que nous serons amenés à connaître le résultat du recours déposé au Conseil d'État par la CRPCEN, sur demande du conseil d'administration, contre le décret publié au Journal officiel le 10 mai 2017 relatif à l'organisation financière de certains régimes de Sécurité sociale. Je vous rappelle que la Caisse a demandé l'annulation pure et simple de ce décret qui fixe des règles d'investissement excessivement rigides, voire inadaptées, en plafonnant nos actifs immobiliers à 20 % des réserves et nous oblige à faire des placements mobiliers contre-productifs en termes de rendement. Si ce décret était applicable à la CRPCEN, cette dernière se verrait alors contrainte de vendre dans les 10 ans à venir ses 4 résidences de vacances et la moitié de ses meubles parisiens.

Envisageons toutefois cette nouvelle année avec optimisme. Comme l'a si bien dit Winston CHURCHILL « *un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté.* »

Plus personnellement, je vous souhaite, mes chers collègues, actifs et retraités, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une année 2018 pleine de santé, de bonheur, de sérénité et de prospérité.

Lise VERDIER,

**Vice-présidente du conseil d'administration de la CRPCEN
représentant les assurés**



CANNES | 27 au 30 mai 2018

Congrès des notaires 2018 : les notaires sur la croisette

Le 114^e congrès des notaires de France se tiendra :

➤ du 27 au 30 mai 2018, à Cannes

sous le thème « **Demain, le territoire** ». La CRPCEN sera de nouveau présente afin d'accueillir tous les congressistes.

Chaque année, la Caisse accompagne près de 400 notaires pour toute question ayant trait à la réglementation en vigueur pour leurs études ou pour leur salariés. ■

Dépenses de santé : ce qu'il faut savoir

Plusieurs tarifs de consultations ont été instaurés ou augmentés pour répondre aux différents besoins des patients et prendre en compte les pratiques des médecins.

Le tarif d'une **consultation chez un médecin généraliste est désormais de 25 euros** contre 23 euros auparavant. Pour autant, ces changements tarifaires n'ont pas impacté les taux de remboursement de la CRPCEN.

Comme prévu par la convention médicale du 26 août 2016, de nouvelles consultations complexes et très complexes ont été mises en œuvre depuis le 1^{er} novembre 2017.

- Les **consultations complexes** sont pour la plupart au tarif de **46 euros** et correspondent à la prise en charge, dans le cadre du parcours de soins, de patients présentant une pathologie complexe ou instable. Elles concernent également des situations cliniques à fort enjeu de santé publique (dépistage, prévention...).
- Les nouvelles **consultations très complexes** sont au tarif de **60 euros** dans la majorité des cas. Elles correspondent à une prise en charge particulièrement difficile et complexe pour des situations cliniques et de prise en charge bien définies.

Toutes les consultations doivent bien sûr entrer dans les prestations de parcours de soins. ■

Pour plus d'informations, informez-vous sur ameli.fr : <https://www.ameli.fr/essonne/medecin/actualites/creation-de-nouvelles-consultations-complexes-et-tres-complexes-au-1er-novembre> ■

Hausse de la CSG au 1^{er} janvier 2018

En application de l'article 8 de la loi n° 2017-1836 du 30 décembre 2017 de financement de la sécurité sociale pour 2018, depuis le 1^{er} janvier 2018, le taux de la CSG est passé de 7,5 % à 9,2 % sur les revenus d'activité et de 6,6 % à 8,3 % pour les retraites et pensions d'invalidité. Pour + d'information, rendez-vous sur www.crpcen.fr

Séjour thématique

« **prévention santé** » de la CRPCEN : « Vieillir, c'est vivre »



Réservez vite.
Il n'y a que 35 places

Le prochain séjour « prévention santé » de la CRPCEN se tiendra de nouveau à Saint-Jean Cap-Ferrat du 6 au 13 octobre 2018, sous le thème « **Vieillir, c'est vivre** ».

Durant une semaine et au sein du merveilleux site de Saint-Jean Cap-Ferrat, ce séjour a pour ambition d'apporter des éclairages multiples et complémentaires à la question de l'âge et du vieillissement en tant que processus naturel et universel :

- Comment considérer les changements occasionnés ?
- Comment en percevoir les richesses ?
- Comment vivre sa santé comme une ressource et en prendre soin ?

Les apports théoriques interactifs couplés à des activités pratiques seront autant de repères et de perspectives pour retrouver vitalité et sérénité.

Le nombre de places étant limité à 35 personnes, n'attendez pas pour vous inscrire. ■

Inscription auprès de Vacances Bleues

☎ 04 91 00 77 09 - Fax 01 56 54 21 30



La CRPCEN fixe ses orientations stratégiques à 10 ans

Le contexte actuel lié non seulement à une prochaine réforme des retraites mais également aux enjeux qui pèsent sur les organismes de protection sociale a conduit la CRPCEN à se projeter dans l'avenir.

Des orientations stratégiques à 10 ans

En ces temps incertains liés à une conjoncture de réforme, les administrateurs ont mené depuis 2016 une réflexion importante et structurante pour fixer le cap de la CRPCEN à partir d'une analyse précise de l'environnement de l'organisme et d'un diagnostic éclairé des enjeux auxquels la Caisse doit faire face.

Un des fondements de cette réflexion repose dans la définition d'une vision à long terme visant à assurer non seulement la légitimité de la CRPCEN dans le monde de la protection sociale, à accroître la satisfaction de ses clients et s'inscrire surtout dans la durée.

Ce travail sert également à assurer la cohérence entre les orientations politiques et les exigences de gestion de l'organisme.

La CRPCEN devra, au travers de ces orientations, être un acteur dans la réforme des retraites, maintenir un service public à dimension humaine et de qualité, contenir ses coûts de gestion et avoir un financement autant que possible équilibré.

Contexte et diagnostic de l'environnement de la CRPCEN

La CRPCEN vit à la frontière de deux mondes, celui du notariat et celui de la protection sociale.

Les deux univers sont soumis à des mutations importantes liées en particulier à la concurrence entre les métiers du droit pour l'un et la recherche constante d'efficacité et de performance pour l'autre. Cette recherche de performance doit notamment intégrer une diminution régulière des effectifs et de coûts de gestion.

LES 4 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA CRPCEN 2020-2024

- Orientation 1 : la stratégie « agile » : anticiper, rebondir et développer
- Orientation 2 : accroître la performance de l'organisme
- Orientation 3 : donner une dimension humaine à l'offre de services
- Orientation 4 : s'appuyer sur les valeurs et l'identité de la CRPCEN

Par ailleurs, la relation avec les affiliés devient une exigence citoyenne à prendre en considération. Les assurés se perçoivent comme des clients et souhaitent un service diversifié, rapide et efficace dans tous les domaines de la société.

Ils expriment alors le besoin d'être rassurés et plus précisément quant à l'avenir de leur système de retraite.

Simplification, qualité de service : les « incontournables » de la relation client

Depuis plusieurs années, l'État s'est engagé de manière active pour la simplification administrative (choc de simplification, portail de modernisation de l'action publique, GIP Union retraite, ameli.fr...). Cette dynamique incite les organismes de protection sociale à s'engager plus encore pour élaborer une offre de services toujours plus performante. De fait, la « démarche qualité » devient un objectif essentiel pour les organismes de protection sociale, démarche dans laquelle la CRPCEN s'est d'ores et déjà inscrite depuis 2016.

Mesurer les forces, évaluer les faiblesses : la CRPCEN s'arme pour l'avenir

La CRPCEN bénéficie d'une bonne réputation auprès de ses assurés (sentiment d'appartenance toujours fort) et d'une légitimité auprès de ses « tutelles ». Mais elle doit néanmoins renforcer son image et son appartenance au monde du notariat.

De plus, la Caisse est certifiée sans observation ni réserve depuis 9 années consécutives et les résultats comptables de la CRPCEN sont portés par une économie immobilière dynamique dans la période actuelle. Mais ce contexte est très cyclique et une crise économique aurait automatiquement des conséquences sur l'immobilier et donc sur les recettes de la CRPCEN.

Enfin, la CRPCEN propose certes une offre de services qui couvre tous les moments de la vie mais elle doit être vigilante quant à une éventuelle redondance des prestations avec celles des CAF ou des CARSAT, sans valeur ajoutée pour ses affiliés.

Les engagements de la CRPCEN

Face à tous ces éléments contextuels et en prenant en considération ses forces et ses axes d'amélioration, la CRPCEN devra dans tous les cas maintenir les engagements suivants :

- être acteur dans la réforme et maintenir un service public de qualité ;
- contenir ses coûts de gestion et avoir un financement autant que possible équilibré ;
- garder une dimension humaine ;
- préserver l'identité liée au notariat ;
- prendre le temps de se réadapter et d'intégrer les réformes et être capable le cas échéant de s'opposer tout en étant force de proposition ;
- bien communiquer vis-à-vis des affiliés.■

Votre guide Action sociale du notariat 2018 en un coup d'œil !

Comme chaque année, le guide de l'action sociale du notariat répertorie toutes les aides proposées par la CRPCEN, le CSN - Comité Mixte, l'Action Logement, l'AGPIS, la MCEN, et LSN Assurances.

Plus précisément, pour les retraités et les actifs de la CRPCEN, la Caisse propose une trentaine de prestations extralégales pour vous aider tout au long de la vie. Définies tous les ans par la commission d'action sociale* composée d'administrateurs de la Caisse, les conditions d'attribution évoluent afin de :

- mieux cibler vos attentes et vos besoins ;
- faciliter les démarches en cas d'accident de la vie ;
- s'adapter aux évolutions de la société ;
- compléter les aides financières par le développement d'accompagnement pour vous aider pendant des périodes de fragilité (endettement, vieillissement...).

Votre guide 2018 est :

- **PRATIQUE**, grâce à des rubriques visuellement identifiées et classées par organisme ;
- **CLAIR**, grâce à son contenu dynamique et une mise en page améliorée ;
- **CONNECTÉ**, le guide et les formulaires sont disponibles en ligne sur www.crpcen.fr ;
- **ACCESSIBLE**, retrouvez facilement le partenaire que vous voulez contacter ;
- **DÉTAILLÉ**, constituez votre dossier en toute simplicité.

Retrouvez en pages 3, 45, 57, 61, 71 et 83 les sommaires détaillés des prestations proposées par les différents partenaires.



**Les aides CRPCEN présentées dans le guide sont susceptibles d'être revues par la commission d'action sociale au cours de l'année 2018.*

La CRPCEN vous accompagne à tous les moments de votre vie





Ouverture de Mont-Blanc Oxygène, la première structure de vacances-répît

La CRPCEN a ouvert une structure de vacances – répît au Chalet des Grands Monts à Megève (Haute-Savoie) destinée à des patients présentant une perte d'autonomie et à leurs « aidants ». En effet, lorsque leur conjoint ou parent est affaibli par une affection telle que la maladie d'Alzheimer, les « aidants » rencontrent parfois des difficultés pour prendre du repos, faute de lieux et de structures adaptées. Mont-Blanc Oxygène est une réponse inédite qui répond à ce besoin de relaxation. Le Lien Social est allé à la rencontre de M. Didier DAVID, directeur de MBO2, afin d'en savoir davantage sur ce projet.

Le Lien Social : M. DAVID, pourriez-vous nous parler de cette nouvelle structure MBO2 qui vient d'ouvrir ses portes ?

Didier DAVID : MBO2 est l'une des premières maisons de répît de France, résolument engagée dans l'aide aux aidants. Le projet, initié par la Caisse de Retraite et de Prévoyance des Clercs et Employés de Notaires (CRPCEN), soutenu par la Caisse de Retraite des Notaires (CRN) et par le Conseil supérieur du notariat (CSN), est porté par une association à but non lucratif : Mont-Blanc Oxygène.

En France, plusieurs études récentes montrent que près d'un million de personnes souffrent d'une maladie neuro-dégénérative (avec une forte prévalence de la maladie d'Alzheimer) ou de troubles post-traumatiques (AVC ou traumatismes crâniens) ayant un impact marqué sur la vie sociale et plus largement sur la vie quotidienne.

Par choix (notamment lorsque les symptômes s'installent) ou par obligation (face à une réponse partielle aux besoins), une large majorité de ces personnes vivent à leur domicile,

accompagnées au quotidien par un proche-aidant. Le rôle des aidants est capital et leur engagement déterminant, alors même que l'usure est palpable, parfois jusqu'à la mise en danger de leur propre santé. Mont-Blanc Oxygène propose d'accueillir pour des séjours d'une à trois semaines des personnes fragilisées, accompagnées de leur conjoint, de leur famille ou de l'aidant habituel.

Des travaux conséquents achevés en 2017, des aménagements et des équipements de qualité offrent désormais un écrin confortable et exceptionnel à portée de vue du Mont Blanc, sommet de l'Europe. L'établissement offre vingt-quatre chambres confortables (literie grand confort, télévision à écran plat, bain ou douche, coffre-fort...), spacieuses (chambres matrimoniales, doubles, avec salon) et adaptées (accueil de personnes à mobilité réduite). La cuisine, soignée, privilégie les produits locaux.

À deux pas de Megève, commune de montagne vivante et dépaysante, MBO2 est à proximité de services et d'équipements sportifs, culturels, de transports et de soins. L'ambition est

de faire de cette structure un lieu ressource pour les aidants, dotée d'un service d'accueil de jour pour les plus fragiles, dans un contexte chaleureux, sécurisé et stimulant.

Une équipe hôtelière veille à la qualité des prestations, alors que des professionnels formés et bienveillants invitent en journée à des activités visant à maintenir les liens, à favoriser la résurgence des compétences, à renforcer la confiance, à faciliter les expressions, dans le respect des projets de chacun et la recherche du bien-être de tous.

Les idées maîtresses sont d'offrir du réconfort et du soutien, de faire découvrir l'existence d'aides matérielles et humaines mobilisables une fois de retour chez soi, de tisser du lien entre aidants, de parfaire ses connaissances pour mieux vivre l'accompagnement. Les séjours sont accessibles à toutes les personnes concernées par l'accompagnement d'une personne en perte d'autonomie.



COMMENT PEUT-ON S'INSCRIRE ?

Inauguré le 8 novembre 2017, MBO2 a ouvert ses portes le 11 décembre dernier et propose des tarifs accessibles au plus grand nombre. Des aides individuelles peuvent être accordées par les caisses de retraite et de prévoyance, les mutuelles ou via des associations d'aidants.

Les tarifs varient en fonction du type de chambre et de la saison :

- de 80 € à 110 € par personne et par jour en demi-pension
- 20 € le déjeuner (hors boissons)
- 38 € la journée d'accompagnement par le service accueil de jour (repas compris).

MBO2 propose également des tarifs préférentiels « groupe » dès quatorze participants. Les réservations sont faites à partir d'un document renseigné par les intéressés qui permet d'indiquer à l'équipe de Mont-Blanc Oxygène de prendre connaissance des souhaits des participants afin d'affiner le contenu du séjour.

Le site www.mbo2.fr, vous apporte toutes les informations nécessaires et vous permet d'éditer le document de réservation.

Les demandes de réservation sont à adresser par voie postale à : MONT-BLANC OXYGÈNE
939 route du Villaret - 74120 MEGÈVE.

Tél. 04 50 78 53 55
Mail : accueil@mbo2.fr

Le Lien social : Quel type de séjour allez-vous organiser et quels sont les personnels encadrants ?

Didier DAVID : Au-delà de l'accueil des couples et des familles, en partenariat avec les associations de soutien aux aidants (France Alzheimer, ADAL*...) nous construisons des séjours dédiés à des groupes aidants/aidés.

En s'appuyant sur les expériences associatives en matière d'organisation de séjours de vacances, les professionnels de Mont-Blanc Oxygène élaborent les projets d'accueil et planifient les activités en veillant à répondre aux attentes repérées. Afin de limiter les désagréments d'une forte densité routière et dans les transports en commun, essentiellement en période de vacances scolaires, les arrivées sont organisées le lundi. L'accueil, individualisé, prévoit

d'affiner le programme de la semaine et les inscriptions aux activités.

En fin de séjour, un temps d'échange propose de faire un point de situation afin de mesurer le niveau de satisfaction et d'évoquer les axes à poursuivre (contacts sur le bassin de vie quotidien, services, aides).

Les activités culturelles, sportives ou de loisir mobilisent les compétences de l'équipe Mont-Blanc Oxygène et celles de partenaires locaux. Les sports adaptés, les ateliers détente, l'espace Snoezelen**, les ateliers de confection, de création, de lecture et de jeux, sont autant de supports proposés à l'interne par les éducateurs, les accompagnants éducatifs et sociaux ou les soignants.

Les soirées récréatives et musicales, les sorties et visites, autant de moments

agréables encadrés par une animatrice.

Des espaces rencontre, propices à l'expression, sont animés par une psychologue expérimentée.

Mont-Blanc Oxygène s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité : quelles que soient ses fonctions dans l'établissement, de l'éducateur sportif à l'hôte d'accueil en passant par le surveillant de nuit, chaque professionnel bénéficie d'une formation et d'un soutien lui donnant les meilleurs moyens pratiques et humains pour remplir ses missions d'accueil, d'écoute et d'accompagnement. ■

*ADAL : À la découverte de l'âge libre

**Espace Snoezelen : espace de relaxation et de sensation

Garder la santé tout l'hiver : un jeu d'enfant !

Certes la saison hivernale n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Et si cette année nous l'appréhendons autrement ? Rhume, toux, fièvre, fatigue, état grippal, infections ORL, sont symptomatiques de l'hiver. Ils sont le résultat d'une bataille entre notre organisme, fragilisé par le froid, les virus et les bactéries de saison. Mieux vaut donc prévenir que guérir... Le respect de quelques règles permet de traverser cette saison en toute sérénité. Quels sont nos alliés santé pour affronter l'hiver ?

Bien se laver les mains pour réduire les risques d'infections courantes

Contrairement aux idées reçues, le rhume n'est pas une conséquence directe des aléas du thermomètre. Bien entendu, le froid encourage l'infection, mais c'est surtout l'évolution de nos comportements durant l'hiver qui favorise la propagation de cette maladie (promiscuité dans les transports en commun, déjeuner dans des endroits surchauffés et surpeuplés...). On peut facilement disséminer certains « germes » en touchant une autre personne, des objets ou des surfaces contaminées avant de se toucher le visage (bouche, yeux et nez). Il est donc nécessaire de se laver les mains régulièrement afin d'éviter le développement des virus et des bactéries.

Un « bon » lavage de mains se fait en utilisant une quantité suffisante de savon, en se frottant les mains l'une contre l'autre pour créer une bonne friction et en les rinçant sous l'eau courante. Le port de gants ne remplace pas le lavage de mains.

Une alimentation équilibrée, la meilleure des armes

La meilleure prévention est celle d'une alimentation équilibrée afin de renforcer l'organisme. En effet, la première arme contre les petits maux de l'hiver, c'est l'immunité naturelle que nous développons au fil du temps. D'où l'importance d'avoir une bonne alimentation afin d'apporter à notre organisme les vitamines, minéraux et oligo-éléments dont il a besoin. Il est donc nécessaire de manger le plus sainement possible. Oranges, pamplemousses, clémentines, kiwis... vous aideront à mieux résister aux infections...

En hiver, il est très important de boire suffisamment, au minimum un litre d'eau par jour pour lutter contre la déshydratation



et d'avoir une activité physique régulière pour garder toute sa vitalité. Alors, n'hésitez pas, profitez du moindre rayon de soleil pour vous balader, et dans la mesure du possible marchez au moins une demi-heure par jour !

Réservez-vous de vrais moments de détente le week-end. S'il fait beau, descendez du bus ou sortez du métro deux stations avant votre arrêt. Et pensez tout simplement à vous découvrir dans les lieux fermés, cela vous évitera les passages brusques du chaud au froid. Enfin, couvrez-vous lors de vos sorties à l'extérieur et ne négligez pas la bonne vieille écharpe en laine qui vous protégera contre le froid.

Sommeil et vitamines, un « cocktail » essentiel

Les facteurs extérieurs, comme le stress et l'insomnie, peuvent avoir également un impact sur les défenses de l'organisme.

Soignez votre sommeil car un organisme reposé est plus apte à se défendre des agressions hivernales. Pour lutter contre la fatigue, vous pouvez vous faire une cure de vitamine C, vitamine B9, magnésium et fer, d'où l'importance d'une alimentation riche en fruits et légumes variés, en laitages, en viandes et poissons.

Enfin, le fer est le compagnon indispensable des femmes. Il est essentiel, tant au niveau de leur système nerveux que dans la lutte contre les infections. Les femmes ont, par nature, des besoins en fer beaucoup plus élevés que les hommes. Il leur est donc nécessaire de favoriser les aliments riches en fer tels que le boudin noir, le gingembre, les lentilles sèches, les huîtres mais aussi, le persil, les abricots secs, noix de cajou, dattes sèches, épinards, cresson, haricots blancs, sardines...

En résumé... Mettez-vous au sport ! Une séance de 30 minutes, trois fois par semaine, marche, vélo, rollers et soignez votre alimentation : sans bouleverser vos habitudes alimentaires, essayez de consommer au moins 5 fruits et légumes par jour et mettez deux fois par semaine du poisson à votre menu.

La gastro-entérite, des gestes simples pour s'en prévenir

Il existe chaque année en France, comme dans tous les pays européens, une épidémie hivernale de gastro-entérites aiguës. Chaque hiver ces gastro-entérites aiguës sont à l'origine de 1 million à 2,5 millions de consultations en médecine générale.

L'augmentation du nombre de consultations pour gastro-entérites aiguës s'observe habituellement entre décembre et janvier avec un pic, le plus souvent au cours des deux premières semaines de janvier. Les gastro-entérites aiguës hivernales sont surtout d'origine virale. Mais la gastro-entérite se transmet également en consommant des aliments ou de l'eau contaminée.

Elle se manifeste par de la diarrhée et des vomissements qui peuvent s'accompagner de nausées, de douleurs abdominales et parfois de fièvre. La durée de la maladie est généralement brève, de l'ordre de quelques jours. La principale complication est la déshydratation aiguë qui survient le plus souvent pour les personnes très âgées. La morbidité associée aux gastro-entérites, et notam-

ment celle de l'enfant de moins de 5 ans, reste importante et peut être sévère avec près de 20 % de complications liées à la déshydratation chez les enfants hospitalisés.

Les nourrissons sont également à protéger avec une attention particulière car les gastro-entérites peuvent être dangereuses pour eux en raison de risque de déshydratation. La meilleure prévention des complications de la diarrhée aiguë est la réhydratation précoce par voie orale (eau, sucre et sel) ou avec des solutés de réhydratation orale (SRO), en particulier chez le nourrisson. Son efficacité est largement démontrée par de nombreuses études, et les SRO sont remboursés par la Sécurité sociale pour les enfants de moins de 5 ans.

Dans les formes sévères (fièvre, sang dans les selles, diarrhée très abondante), les antibiotiques sont nécessaires. Il est donc impératif de consulter votre médecin généraliste.

En période hivernale ou lorsqu'un membre de la famille est malade, des gestes simples permettent de lutter contre la propagation de la gastro-entérite et éviter ainsi les épidémies (voir module ci-dessous).



Mesures de prévention à adopter pour se prémunir

■ L'HYGIÈNE DES MAINS ET DES SURFACES

Les mains constituent le vecteur le plus important de la transmission de la gastro-entérite et nécessitent de ce fait, un nettoyage au savon soigneux et fréquent. Ainsi, le lavage systématique des mains à l'eau et au savon après chaque passage aux toilettes ou après avoir changé un nourrisson est un impératif. Les mêmes précautions sont à respecter pour les cuisiniers lorsqu'ils passent d'un aliment à l'autre. De même, certains virus étant très résistants dans l'environnement et présents sur les surfaces, celles-ci doivent être nettoyées soigneusement et régulièrement.

■ IL EST ÉGALEMENT IMPORTANT DE FAIRE ATTENTION À LA PRÉPARATION DES REPAS

Lors de la préparation des repas, il faut appliquer des règles d'hygiène strictes. Les personnes malades ne doivent évidemment pas participer à la préparation des repas. Il faut également éviter de partager les verres d'eau ou les couverts à table.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de Santé publique France :

<http://invs.santepublique-france.fr//fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Risques-infectieux-d-origine-alimentaire/Gastro-entérites-aigues-virales> ■



Les démarches à effectuer lorsqu'on quitte son étude notariale

Lorsque vous quittez votre étude notariale, vos droits à la CRPCEN sont appréciés en fonction de chaque situation. C'est pourquoi, il est important de bien anticiper les démarches à entreprendre auprès de nos services. **Le Lien Social a souhaité vous informer des questions qui se posent et des actions à mettre en œuvre.**



Vous avez repris une activité professionnelle dans le notariat

Votre nouvel employeur doit nous adresser **dans les 8 jours** la déclaration d'affiliation qui permettra de prolonger vos droits à la CRPCEN. Vous devez également nous faire parvenir le certificat de travail de votre ancienne étude pour la mise à jour de votre compte carrière.

Vous avez repris une activité professionnelle hors notariat

Nous vous invitons à effectuer rapidement les démarches nécessaires auprès de la CPAM ou du régime concerné. La radiation auprès de notre régime ne sera effective qu'après la demande de mutation faite par le nouveau régime de rattachement.

Vous avez déposé un dossier de demande d'allocation chômage auprès de Pôle emploi

Nous vous invitons à nous retourner la notification de votre agence Pôle emploi accompagnée, le cas échéant, des avis de paiement. Vous devrez continuer à nous les adresser régulièrement pour la mise à jour de votre compte carrière.

Vous avez quitté votre étude notariale pour une autre raison

Nous avons besoin de connaître les raisons de votre départ : départ volontaire, congé sans solde, congé parental, reprise des études, nomination notaire, etc. Vous devez nous adresser un courrier précisant votre situation et la date de votre départ. ■

Calendrier

de paiement des pensions en 2018

Les pensions dues au titre de l'année 2018 seront mises en paiement aux dates données ci-après. La CRPCEN n'adresse pas d'avis lors du règlement des retraites. Vous êtes informé du virement par relevé émanant de votre agence bancaire.

Pensions de	Date de versement
Janvier 2018	8 février 2018
Février 2018	8 mars 2018
Mars 2018	9 avril 2018
Avril 2018	9 mai 2018
Mai 2018	8 juin 2018
Juin 2018	9 juillet 2018
Juillet 2018	8 août 2018
Août 2018	10 septembre 2018
Septembre 2018	8 octobre 2018
Octobre 2018	8 novembre 2018
Novembre 2018	10 décembre 2018
Décembre 2018	8 janvier 2019



- *La banque de la CRPCEN a obligation de vous faire un virement à ces dates, mais il arrive que votre banque procède à un décalage de la mise à disposition des fonds (date de valeur).*
- *Si vous ne recevez pas le paiement de votre pension sur votre compte à des dates très proches de celles qui figurent ci-dessus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller bancaire.*

Que vous soyez actif ou retraité, il est nécessaire de préparer sa retraite tout au long de sa carrière professionnelle. Sandrine FOSSE, responsable du service pensions, de la maîtrise des risques et de la sécurité des systèmes d'information à la CRPCEN, a 5 minutes pour nous convaincre d'ouvrir un compte personnel retraite.

 **5 min**
pour convaincre

Le compte personnel retraite : je crée mon compte

Le Lien Social : Sandrine FOSSE, pourquoi est-ce important de bien anticiper sa retraite ?

Sandrine FOSSE : Le départ à la retraite est un moment important de notre vie. Il est essentiel de l'anticiper le plus tôt possible en s'informant sur les démarches à entreprendre, les régimes de retraite auxquels s'adresser, l'âge de départ à la retraite ainsi que l'estimation du montant de la pension.

Le Lien Social : Pourquoi est-il opportun de créer son compte personnel retraite ?

Sandrine FOSSE : Innovation majeure en matière de droit à l'information, le site Info retraite capitalise sur l'idée d'une retraite simplifiée en vue de rendre plus compréhensible le système de retraites.

En créant son compte personnel retraite, l'affilié peut demander en ligne son relevé de situation individuelle (RIS). Ainsi, il reçoit un relevé de carrière chronologique qui restera disponible sur le site. Sur ce document informatif figurent les régimes au sein desquels ont été acquis les droits à la retraite, les éléments de rémunération pris en compte pour le calcul de la retraite ainsi que le nombre de trimestres acquis.

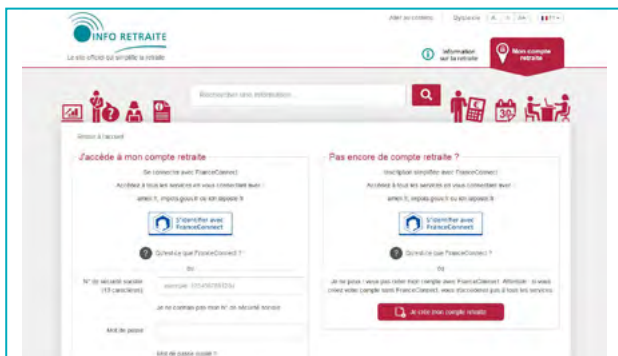
La création d'un compte personnel retraite permet aux affiliés de gagner du temps car en seulement quelques clics et en toute autonomie, ils peuvent vérifier si les informations relatives à leur carrière sont correctes.

Si vous constatez des anomalies ou des périodes manquantes, vous pouvez contacter la CRPCEN via le formulaire de contact sur le site Internet <https://www.crpcen.fr/formcontact.html>.

Le Lien Social : Comment créer son compte personnel retraite ?

Sandrine FOSSE : La démarche est simple et rapide ! Il vous suffit de vous rendre sur le site info-retraite.fr dans l'onglet « J'accède à mon compte retraite » et de vous laissez guider. ■

<https://www.info-retraite.fr/portail-info/home.html>



Remboursement des frais de transport et d'hébergement dans le cadre d'une cure thermale

Conditions de remboursement

- ▶ Tous les assurés peuvent en bénéficier dès lors qu'ils remplissent les conditions de ressources.
- ▶ Il n'y a pas de conditions de ressources pour les assurés relevant d'une affection de longue durée.

Plafond des revenus

- ▶ Il s'agit des ressources nettes de toute nature, déclarées aux services fiscaux (salaires, prestations familiales, pensions alimentaires, revenus mobiliers, indemnités journalières...), perçues par le foyer durant l'année 2016.

Nombre de personnes vivant au foyer	Plafond par la CRPCEN (ressources nettes 2016)
1	17 531,64 €
2	26 297,46 €
3	35 063,27 €
4	43 829,09 €
5	52 594,91 €

Remboursement de la CRPCEN

- ▶ **Hébergement** : base de remboursement fixée par arrêté ministériel à 150,01 € soit à 85 % : 127,51 €.
- ▶ **Transport** : calculé sur la base du tarif SNCF en 2^e classe.

Justificatif à joindre

- ▶ Il est impératif de joindre l'avis d'imposition ou de non-imposition 2017 sur les revenus 2016 des personnes au foyer. Sans justificatif de ressources, aucune participation d'action sociale ne vous sera allouée.
- ▶ Veillez à conserver tous vos justificatifs de transport, ils vous seront demandés par la CRPCEN.

ATTENTION !
Avant de partir en cure thermale avec la prescription de votre médecin, vous devez faire une demande de prise en charge auprès de la Caisse. N'effectuez pas votre cure dans une station thermale autre que celle désignée sur la prise en charge, vous ne seriez pas remboursé.





La grande barrière de corail



Les 3 Sisters - Parc national des Blue Mountains

Découverte de l'île continent : l'Australie, le paradis lointain



Partir en Australie, c'est découvrir une terre de contraste entre désert aride, forêt tropicale, plages paradisiaques, mégaloilles, et bourgs typiques. Pour les amoureux de culture, c'est également parcourir 40 000 ans d'histoire.

Avec environ 7,7 millions de km² pour plus de 23 millions d'habitants, l'Australie est le 6^e pays le plus grand du monde. Il comprend 4 principaux climats (tempéré, désertique, subtropical et tropical) et se divise en 7 états et territoires : Victoria (Melbourne), Australie Méridionale (Adélaïde), Australie Occidentale (Perth), Territoire du Nord (Darwin), Queensland (Cairns/Brisbane), Nouvelle Gale du Sud (Sydney/Canberra) et l'île de Tasmanie (Hobart). Il est bordé par les océans Pacifique et Indien.

Le pays compte 19 sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco*. Nous vous proposons de vous faire découvrir les plus emblématiques d'entre eux.

Le parc national d'Uluru-Kata Tjuta, près d'Alice Springs

Ce site naturel est le plus symbolique d'Australie. Situé au cœur du pays, dans une région appelée « Red Center », le parc s'étend sur environ 1 325 km² semi-désertique et abrite 2 sites majeurs de dômes rocheux. Les monolithes du site appartiennent aux

aborigènes Anangu qu'ils considèrent comme sacrés, des cérémonies y sont d'ailleurs toujours pratiquées.

Uluru est un monolithe de 348 mètres de haut. Plusieurs randonnées sont proposées selon le temps disponible sur place, la plus longue et la plus complète faisant 10 km. Il ne faut pas se fier à son apparence uniforme car lorsqu'on s'approche on a le plaisir de découvrir de multiples grottes et autres cavités recouvertes de dessins rupestres. À la saison des pluies, il est possible de voir de jolies cascades et bassins d'eau.

Par beau temps, le lever et le coucher du soleil sont les moments incontournables de la journée pour profiter pleinement de la magie du lieu. La luminosité du soleil fait passer les parois du monolithe de l'ocre à l'orange et du rose au rouge intense.

À 50 km, se trouve le site de Kata Tjuta, qui signifie « beaucoup de têtes ». En effet, ce lieu est composé de 36 dômes de roches de formes différentes allant de 30 à 540 m de hauteurs et séparés par des gorges verdoyantes.

Une boucle de 7 km permet de prendre la mesure de cette architecture naturelle.

La grande barrière de corail, le plus grand récif corallien du monde

La grande barrière de corail s'étire le long de la côte pacifique sur 2 600 km. L'archipel des Whitsundays Island est la plus touristique, ses 74 îles se situent dans la mer de corail et offrent un coin de paradis, seulement 8 îles sont occupées par des hôtels. Outre la plongée ou le snorkelling** pour découvrir les merveilles des récifs coralliens, la randonnée pédestre est également conseillée pour profiter de la végétation luxuriante et des mangroves liées au climat subtropical de la région.

Le meilleur moyen d'appréhender la « frontière naturelle » entre la mer et le récif corallien reste le survol. Les yeux s'émerveillent devant toute cette palette de couleurs allant du bleu profond au turquoise en passant par le sable blanc des plages et le vert des forêts. L'hydravion permettant de faire des escales dans ces lieux paradisiaques.



L'Opéra de Sydney

Le parc national des Blue Mountains à seulement 100 km de Sydney

Le parc doit son nom aux effets bleutés des montagnes dues aux millions d'eucalyptus qui recouvrent la zone. Elles font partie de la cordillère australienne et comptent de nombreuses gorges.

Une journée au minimum est nécessaire pour profiter des Blue Mountains. Au départ de la ville de Katoomba, il sera possible de commencer une randonnée au cœur de la forêt en saluant d'abord « les Three sisters », pitons de grès rouges ciselés par l'érosion et dressés à flanc de montagne, pour continuer vers le fond de la falaise afin de découvrir différentes chutes et cascades plus ou moins denses selon la saison des pluies. La descente, et surtout la remontée, peuvent également se faire en utilisant les attractions proposées par le Scenic World : le Skyway, téléphérique à fond de verre, le Cableway téléphérique qui descend au fond de la falaise et le Railway, funiculaire réhabilité qui servait à remonter le charbon extrait du flanc de la montagne. Les plus courageux pourront poursuivre la randonnée vers la cascade de Leurra, ville voisine.

L'opéra de Sydney

Quittons les parcs naturels pour s'intéresser à un autre des emblèmes de l'Australie, Sydney et son opéra dont il a fallu 16 années pour aboutir à son inauguration en 1973.

Circular Quay est un point de passage obligatoire à Sydney, avec d'un côté le Sydney Opera House et le Royal Botanic Gardens et de l'autre l'Harbour Bridge, qui relie le centre-ville à la rive Nord, ainsi que le quartier historique et berceau de la colonisation en Australie : the Rocks.

Le centre-ville offre aussi une multitude d'activités et de lieux à visiter : de la célèbre Sydney Tower et sa vue imprenable sur la ville, à Darling Harbour, ancien dock reconverti, où l'on peut visiter le musée national maritime et le Sea Life, l'incontournable aquarium.

Les australiens aiment prendre le temps de vivre et les Sydneysiders quittent rarement leur travail après 17 h. Cela leur permet de se retrouver entre amis pour faire du surf ou pour aller boire un verre. Il y a d'ailleurs beaucoup de bars et de restaurants très conviviaux le long de Circular Quay et de Darling Harbour.

Une faune exotique mais dangereuse

Outre la beauté de ses paysages, l'Australie est aussi réputée pour sa faune endémique comme les kangourous/wallabies, les koalas, les dingos, les ornithorynques, les wombats, les opossums, le diable de Tasmanie et le poisson clown pour les plus exotiques, les dauphins, les baleines et les tortues pour les plus universels. L'Australie compte les espèces les plus dangereuses et mortelles de la planète comme les vipères de la mort, les araignées mortelles Sydney funnelweb, redback, les méduses « *Cubozoa* », les crocodiles et les requins blancs. Attention à la baignade...

L'Australie est sans conteste un pays hors du commun pour découvrir des paysages spectaculaires et vivre une expérience unique qui marque à jamais. ■

* <http://whc.unesco.org/fr/list/>

** Snorkelling : la randonnée aquatique avec palmes, masque et tuba



Malgré la beauté de ces sites et d'autres visités comme la Great Ocean Road, Kangourou Island, Melbourne, les wet tropics et les West MacDonnell Ranges, **notre coup de cœur se porte sur le parc national de Watarrka et plus particulièrement sur le site de Kings Canyon.**

Kings Canyon est formé de falaises et de dômes de grès rouges façonnés par l'érosion. Au cœur de cette formation rocheuse se trouve le « jardin d'eden », bassin d'eau creusé au fil de l'érosion et du temps où s'est développée une oasis verdure luxuriante et qui a permis à la faune locale de trouver refuge. Par endroit, l'érosion a façonné des sculptures ressemblant à des pieds de géant.

Made in Australie :

→ LES FILMS

- Gallipoli réalisé par Peter WEIR, sorti en 1981
- Mad Max réalisé par George MILLER, sorti en 1979
- Crocodile Dundee réalisé par Peter FAINMAN, sorti en 1987

→ LES LIVRES

- Piège nuptial de Douglas KENNEDY
- Une vie entre deux océans de M.L. STEDMAN
- Nos voisins du dessous – chroniques australiennes de Bill BRYSON.

→ LA PLAYLIST 100 % AUSTRALIENNE

- ACDC, Kylie MINOGUE, Tina ARENA...

La CRPCEN souhaite remercier Audrey ANNEQUIN, chargée de mission au secrétariat général de la CRPCEN, pour avoir écrit cet article et nous avoir fait partager les souvenirs de son voyage.



le Lien Social

pour rester connecté à l'actualité de la CRPCEN

- À partir de janvier 2019, **LE LIEN SOCIAL « MAGAZINE »** dans sa version papier sera exclusivement envoyé aux retraités de la CRPCEN.
- Si vous êtes actif et pour continuer à recevoir votre magazine, vous pouvez vous abonner au Lien Social en ligne.
- Cet abonnement vous permet non seulement de consulter votre magazine où que vous soyez sur votre tablette ou votre smartphone mais également d'être informé de toute l'actualité de la CRPCEN en primeur grâce à la **NEWSLETTER MENSUELLE « LIEN SOCIAL - AFFILIÉS »**.

Pour continuer à le recevoir par mail, **ABONNEZ-VOUS !**

Il vous suffit de nous envoyer **votre nom, prénom, numéro CRPCEN** à :
communication@crpcen.fr en indiquant :
« Je souhaite m'abonner au Lien Social en ligne ».

Nota : Si vous souscrivez à l'abonnement en ligne, vous ne recevrez plus la version papier dans votre boîte aux lettres.

ATTENTION
À partir
de janvier 2019,
SEULS LES RETRAITÉS
RECEVRONT LE LIEN
SOCIAL PAR VOIE
POSTALE.

CRPCEN - 5 bis, rue de Madrid - 75395 PARIS Cedex 08

Tél. 01 44 90 20 20 - Fax 01 42 93 27 60

Site Internet www.crpcen.fr

Accueil personnalisé sur rendez-vous

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Directeur de la publication Olivier MANIETTE, directeur de la CRPCEN

Rédacteur en chef : Pierre-Vincent BOSSER

Ont collaboré à la réalisation de ce numéro :

Didier DAVID, Nicolas CRESPO, Sandrine FOSSE, Sandrine CLÉMENT, Audrey ANNEQUIN

Audrey DUBOIS, Carole BOUCHARD, Pierre-Vincent BOSSER

Création graphique, réalisation :

Carole BOUCHARD, CRPCEN

Photos CRPCEN, Fotolia

Le Lien Social,

publié par la CRPCEN

Impression Léonce DEPREGZ



Retrouvez
tous les numéros du Lien Social
de l'année sur www.crpcen.fr